



DEPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE
Arrondissement de Mâcon
Canton de la CHAPELLE DE GUINCHAY
Mairie de LEYNES

Procès-verbal de la séance du 17 février 2023

Présents : Bernard MARTIN ; Suzanne BERGERET ; Bernard JUSTIN ; Anthony AUBLANC ; Isabelle DE GROOTE ; Virginie GESGRANGES ; Sébastien LACHARME ; Dominique LAURENT ; Aymeric THILLET ; Roger VARGAS ; Christophe WUYLSTEKER.

Représentée : Véronique RIGault représentée par Suzanne BERGERET ;

Excusé : Jacqueline MILAMANT

Absents : Aucun

Ordre du jour :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation Procès-Verbal précédent
3. Délibération travaux raccordement EDF Mme ROUMIANTZEFF
4. Délibération subvention amendes de police
5. Délibération fonds de concours remplacement chaudière gaz logement communal
6. Délibération adoption rapport de la CLECT
7. Délibération mise à jour statut du SIVOM
8. Compte rendu de réunions
9. Informations et Questions diverses

1. Secrétaire de séance

Virginie DESGRANGES est désignée secrétaire de séance.

2. Approbation du procès verbal précédent

Après présentation, le procès-verbal du précédent conseil est adopté à l'unanimité.

3. Délibération travaux raccordement EDF Mme ROUMIANTZEFF

Suite à la division en deux parties de la propriété de Madame et Monsieur ROUMIANTZEFF sise Rue des Perriers, un raccordement électrique souterrain est nécessaire concernant une des parties.

Le SYDESL a estimé le coût des travaux à 11 291.67€ HT dont 6 775€ HT à la charge du pétitionnaire.

Madame et Monsieur ROUMIANTZEFF se sont engagés à prendre en charge cette somme soit 6 775€.

Adopté à l'unanimité

4. Délibération subvention amendes de police

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que la commune de Leynes peut prétendre bénéficier de la dotation relative à la répartition des amendes de police à l'effet de l'aider à financer des travaux afférents à la circulation et à la sécurité routière.

Il propose donc de solliciter une aide auprès du Département au titre de la répartition du produit des amendes de police pour l'opération suivante :

- Rénovation du parc des panneaux de signalisation de police sur la commune.
- Renforcement de la sécurité devant l'école, dont l'entrée est située sur la RD31, par la pose de barrières de sécurité.

Le coût total est de 5 067.82 HT

Adopté à l'unanimité

5. Délibération fonds de concours remplacement chaudière gaz logement communal

Plusieurs devis avaient été demandés. Après s'être réunie la commission bâtiment a retenu la proposition de l'entreprise DORIDON. Pour financer ces travaux la commune sollicite MBA et son fonds de concours "aide au développement local" à hauteur de 50% du devis soit la somme de 2 664.07€ HT.

Adopté à l'unanimité

6. Délibération adoption rapport de la CLECT

Le rapport prévoit le recensement des chemins de randonnées sur LEYNES et les communes aux alentours afin de créer un schéma de cohérence. N'ayant pas pu quantifier le montant réel des dépenses aucune charge n'a été transférée.

Adopté à l'unanimité

7. Délibération mise à jour statuts du SIVOM

Suita à la demande de la préfecture de mise à jour des statuts du SIVOM, ils ont été modifiés comme suit lors de la séance du 1er février 2023 au SIVOM :

Article 2 : Le Syndicat a pour objet :

I / Travaux de voirie, viabilité hivernale et acquisition de matériel.

II / 2 / Supprimer : organisation du transport scolaire et rémunération du personnel accompagnateur

Article 7 : La contribution annuelle des communes aux dépenses du syndicat est déterminée de la manière suivante :

- Vocation voirie : Pour les marchés : montant en fonction des travaux de voirie et d'études déterminés pour chacune des communes. Pour les travaux en régie : montant des fournitures de matériaux et matériels de location utilisés sur les communes

- Vocation Gestion des écoles : 50 % population, 50 % nombre d'élèves de maternelle et du primaire inscrits au 1er janvier de l'année de gestion

- Répartitions des frais de fonctionnement : 50% population, 50% linéaire voirie sur les voies communales et chemins ruraux.

Coût horaire des matériels

Coût horaire des personnels

Coût des frais généraux qui se constituent des fournitures diverses, des assurances, de l'eau, de l'électricité, de la maintenance, des frais de formation, des abonnements téléphoniques, des frais d'affranchissements, de la rémunération du personnel, des cotisations salariales et patronales.

Adopté à l'unanimité

8. Compte rendu de réunions

23 janvier 2023 : Monsieur le Maire et Bernard JUSTIN se sont rendus au Théâtre de Mâcon pour une réunion de présentation des spectacles et animations proposés.

25 janvier 2023 : B. MARTIN et B. JUSTIN ont rencontré le SYDESL pour la présentation du projet d'enfouissement des lignes (électriques, télécom et éclairage public) au niveau de l'entrée sud de la commune (Grand'Rue). Travaux en coordination avec la réalisation d'un cheminement piétons effectués par le SIVOM. Date prévisionnelle des travaux : mars 2023.

25 janvier 2023 : Une réunion publique a été organisée par MBA concernant l'assainissement non collectif. Toutes documentations et supports sont disponibles en Mairie et sur le site de MBA .

25 janvier 2023 : Réunion du Conseil Communal des Jeunes (CCJ). A l'ordre du jour, la mise en place de la collecte en faveur des restos du Cœur prévue le 4 mars 2023.

Il est prévu une visite dans les locaux de l'association « les restaurants du Cœur » le 22 mars pour présenter aux jeunes du CCJ son fonctionnement Cette visite se terminera par un petit goûter sur place.

26 janvier 2023 : Rencontre en mairie avec la société FRITSCH IMMOBILIER concernant les terrains du creux du vic.

26 janvier 2023 : Réunion MBA grand cycle de l'eau : M. le maire en fait le compte rendu. Convention d'entretien 2023 avec les communes portant sur les espaces verts d'ouvrages d'assainissement. La commune de Leynes est concernée par la lagune.

27 janvier 2023 : B. MARTIN et B. JUSTIN se sont rendus à VIRE pour une réunion organisée par le département ayant pour objet la présentation des travaux 2023 sur les routes et infrastructures des territoires pour le secteur mâconnais. B. JUSTIN en fait le compte rendu. Aucun travaux sur la commune n'est prévu en 2023 (RD31).

20h21 Les délibérations prévues à l'ordre du jour étant terminées, Roger VARGAS quitte la séance pour raison personnelle.

28 janvier 2023 : Monsieur le maire et l'ancien agent communal, aujourd'hui retraité, se sont rendus à la cérémonie de remise des prix organisée par Villes et villages en vie. La commune de Leynes a conservé sa deuxième fleur.

30 janvier 2023 : Réunion du SCOT à Solutré (Schéma de cohérence et d'orientation Territoriale). Présentation du Document réglementaire : DOO (Document d'Orientation et d'Objectif) aux communes dites du Grand Site. Le PLU devra être compatible avec le SCOT.

20h27 Véronique RIGAULT a rejoint la séance.

31 janvier 2023 : M. Anthony AUBLANC rend compte de la Commission « bâtiments communaux » réunie afin de comparer les différents devis et projets prévus pour les systèmes de chauffage des logements communaux. L'entreprise DORIDON a été sélectionnée pour réaliser le changement de la chaudière gaz vieillissante d'un des deux logements. Concernant le second logement, un devis de chauffage électrique a été demandé.

1^{er} février : Réunion du SIVOM à l'ordre du jour :

- Modification statuts,
- Débat d'orientation Budgétaire (DOB) fonctionnement des participations pour les frais de scolarité,
- Revalorisation du montant des frais de déplacements.
- Adhésion convention de médiation avec le centre de gestion.

- Majoration des heures supplémentaires pour les parents qui récupèrent leurs enfants systématiquement en retard. Un forfait sera appliqué.
- Marché TRAVAUX entretien voirie pour les communes du SIVOM. Un dossier de consultation est en cours de rédaction.

2 février 2023 : Réunion conférence des Maires de la MBA. M. le Maire fait part du tableau des attributions de compensation. Il est à noter pour 2022 :

- Le coût pour la commune des centres de loisirs gérés par MBA est de 5387€ pour 6 enfants inscrits.
- Le coût de l'instruction des dossiers d'urbanisme pour la commune est de 2833€.
- Le coût des frais de participation au fonctionnement du SDIS pour la commune s'élève à 18 460€.

7 février 2023 : Réunion du Grand Site -> Préparation de la charte de gouvernance.

7 février 2023 : Monsieur AUBLANC Anthony est venu chiffrer approximativement les travaux de remplacement des fenêtres façade sud (mairie + école) . 8 fenêtres 1 porte d'entrée.

8 février 2023 : M ; le Maire a rencontré le Crédit Agricole, venu proposer une offre d'assurance pour le personnel, bâtiments communaux, véhicules de service.

9 février 2023 : Rendez-vous sur chantier avec la société Axecom maître œuvre pour la mise en place de la liaison fibre entre Pruzilly et Leynes via la route du bois de Leynes. Les travaux auront lieu sous couvert de restrictions de circulation.

13 février 2023 : La municipalité avait rendez-vous en Mairie avec le nouvel agent communal, Adrien BASILY, pour la signature de son contrat à compter du 1^{er} mars 2023.

15 février 2023 : Réunion de la Commission Communale des Impôts Directs en Mairie avec un intervenant du centre des Impôts de Mâcon. Le procès-verbal de réunion est disponible en Mairie pour consultation.

16 février 2023 : Réunion MBA -> M. le Maire s'est rendu au siège de MBA pour la mise à jour du règlement d'assainissement applicable sur toute la communauté d'agglomération.

16 février 2023 : Déroulement de la conférence des Maires

1. PLH Programme Local d'habitat 2019 jusqu'en 2025
2. déchets : point sur la collecte des ordures ménagères.
3. Présentation des circuits de mobilité Pistes cyclables.

9. Informations et questions diverses :

Une personne souhaiterait utiliser la salle de réunion pour donner des cours de Yoga les mercredis pendant les vacances scolaires de 17h à 20h. Après discussion, le conseil émet un avis favorable moyennant une participation financière.

Un administré habitant Les CHARMONTS demande si MBA a prévu de raccorder à l'assainissement collectif le quartier. MBA n'a, à ce jour, pas de projet dans ce secteur.

Prochain conseil 17 mars 2023

Séance levée à 21h45